

POUR L'AUTONOMIE DOCUMENTAIRE

Permanences documentaires, Confusions et Paradoxes.

En référence au livre « *La documentation dans le numérique* » - Olivier Le Deuff (2014)

Par Eric Raffin

Introduction

En tant que professionnel de la documentation durant 17 ans, m'est-il permis de publier un avis sur l'évolution du métier de professeur documentaliste ? Alors que les représentations symboliques autour des usages documentaires sont dissolues, que les mêmes doutes, immobilismes et espoirs subsistent depuis 1966, à l'heure résolue du numérique. J'ai lu, annoté, retranscrit plusieurs fois cet ouvrage, je l'ai synthétisé pour en dégager les points importants. Je souhaite délivrer une réflexion en sélectionnant parmi les axes prescrits par l'auteur mais également sous l'angle d'autres lectures, de thèmes adjacents et d'une vision pragmatique : rupture générationnelle autour des usages du numérique, renouveau des *travailleurs du savoir*, mythe de l'autonomie intellectuelle.

Il est intéressant en effet de se pencher sur les *permanences documentaires*, ces principes qui ne se perdent pas en chemin au filtre de la nouvelle technologie. Or, on s'aperçoit qu'il est difficile de plaquer les usages du passé sur ces pratiques modernes sans voir apparaître de nouveaux enjeux, de nouveaux objectifs, de nouvelles techniques qui ne prennent pas le nom de « compétences documentaires » mais bien souvent aucun nom, ou qui sont empruntées au langage numérique/informatique et déjà noyées dans les habitudes de chacun, souvent comme allant de soi, sans qu'un recul intellectuel n'en soit extrait (partie 1). On délaisserait donc l'aspect individuel de la documentation, aller vers des pratiques de partage, de collaboration et de veille participative (partie 2). Mais dans quel but ? Enfin, l'auteur nous interpelle sur l'aspect purement cognitif, il doute de l'autonomie intellectuelle à laquelle pourrait prétendre l'usager de bibliothèque ou de lycée (partie 3). J'ai choisi d'orienter la réflexion selon les trois axes suivants et les prescriptions du métier dégagées par l'auteur.



1. PERMANENCES DOCUMENTAIRES ET RUPTURE GÉNÉRATIONNELLE

L'auteur nous rappelle au bon souvenir des fondamentaux de la documentation scolaire. J'adopte la posture du doute car je ne suis pas certain que les problématiques suivantes soient réellement abordées dans les usages contemporains. O. Le Deuff met l'accent sur les 6 points suivants que nous allons simplement décliner d'un esprit orienté vers l'objectif d'éducation et les besoins de l'élève, sur fond d'authenticité du métier de (professeur) documentaliste. Aussi, la documentation revêt tellement d'aspects qu'il est impossible de partir dans des sujets trop précis sans éveiller un risque de banalité. Il est donc essentiel de recentrer les priorités puisque cette demande de clarté vient des professionnels mais aussi des non-spécialistes eux-mêmes, et je comprends fort bien leur point de vue.

- Questions éthiques autour de l'information et du métier de documentaliste

« Ces objets/phénomènes nous sont tellement familiers, tellement omniprésents que nous ne les voyons plus, ou plutôt que nous ne nous interrogeons pas sur leur fonction qui semble aller de soi ». Le constat de l'auteur n'est pas alarmant, il est tout simplement catastrophique puisque nous utilisons des ressources et des applications numériques au quotidien sans avoir le moindre recul temporel ou intellectuel devant ces outils. Le sens de mon propos n'est pas de dénoncer ces pratiques, ni de les

porter au pinacle comme le ferait un Michel Serres définitivement conquis. Ma préoccupation est toujours de m'interroger en termes d'efficacité personnelle et de promiscuité sociale. Je ne pense pas que la pratique de la « *petite poucette* » apporte un bienfait éducatif pour l'enfant assis dans la grande poussette, cela devient terriblement agaçant d'observer des gens qui consultent leurs notifications *Facebook* ou *Instagram* tout en conduisant, je ne supporte plus que les chiens soient « dé-laissés » par leur maître, lui-même pouces (décidément). rend compte de la phrase, de son quotidien, de son voire sur notre ces comportements corrélation l'usage vocation informationnelle et soi-disant sociale. Il est de la responsabilité du professeur documentaliste (ou de l'enseignant) de veiller à ces usages, puisque personne d'autre ne semble s'en préoccuper. La nature ne se fait pas prier pour nous le rappeler, en France ou dans le monde.

Je suis persuadé que les techniques documentaires appliquées aux ouvrages papier ne sont pas passées de mode, et qu'elles redonneraient plutôt un coup de fouet à notre école si elles étaient reconnues, même au prisme des outils technologiques.

esclave d'un écran de 5 Je ne sais pas si l'auteur se puissance de vie de cette imprégnation physique au impact sur notre liberté sentiment de sécurité. Tous négligents ont pour d'un outil numérique à

Cet ouvrage est essentiel puisqu'il ouvre sur les problématiques du métier qui subsistent, sur les *permanences documentaires* qui doivent être explorées, pour ne pas rater le rendez-vous de notre profession. Or, il expose aussi des blocages, toujours le même constat de méconnaissance du métier voire d'un rejet plus général de la culture documentation à l'échelle de la société. J'avoue faire partie des derniers dinosaures de la profession, les fameux « *exégètes* », ceux qui croient encore que le catalogage des ouvrages physiques est le cœur de nos missions. Pis, je suis persuadé que les techniques documentaires appliquées aux ouvrages papier ne sont pas passées de mode, et qu'elles redonneraient plutôt un coup de fouet à notre école si elles étaient reconnues, même au prisme des outils technologiques dont dispose l'éducation nationale (bien au contraire). Enfin, je suis persuadé que ces techniques, ces compétences gagneraient à être enseignées, partagées et appliquées par les élèves au lieu d'être conservées tel le Graal, par les templiers de l'ordre APDEN, CANOPE ou CLEMI. A quel Saint se vouer ? A la tribu de DANE, de l'ESEN, de l'ESPE ou à celle du CSP ? Et si le tout s'inscrivait dans un *environnement éco-informationnel* (V. Liquète) alors le dinosaure serait ravi pour les élèves.

M. Le Deuff semble nous indiquer que les professionnels de l'information sont les plus aptes à diriger nos pratiques de lecture mais (en même temps) il déclare regretter la méconnaissance tenace envers notre métier. Il en déduit que les nouvelles générations ne sont pas capables d'adopter des comportements intellectuels efficaces. Comment pourrait-t-on alors ne pas s'engouffrer dans une impasse professionnelle ? Comment ne pas sombrer dans l'incohérence, dans la croyance la plus insensée du métier : croire que la gestion des ressources documentaires est liée de façon inextricable à la formation des compétences en pensant qu'il est possible (pour un seul documentaliste) de combiner par magie les deux missions de esprit, dans la même vitalité professionnel ? Comment conceptions du métier dont veut faire la distinction fait de chercher à anticiper les l'exhaustivité de diffusion remettre à ce qui me semble documentation personnelle : d'exprimer son besoin même la valeur authentique de sa recherche ? Peut-on être documentaliste paternaliste, diffuseur quasi-coercitif de ressources (numériques) et dans le même temps pédagogue expert de la culture de

N'est-il pas contradictoire ou pour le moins ambigu de plébisciter la documentation en mode technologique et de dénoncer en même temps le retrait des valeurs documentaires dans la population ?

son propre chef, dans un même voire le même quotidien situer le curseur entre ces deux personne (ou peu de personnes) ne tranchée ? Comment concilier le besoins d'information en visant documentaire avec celui de s'en bien plus important en vue de cette laisser à l'individu le soin d'information et d'éprouver lui-

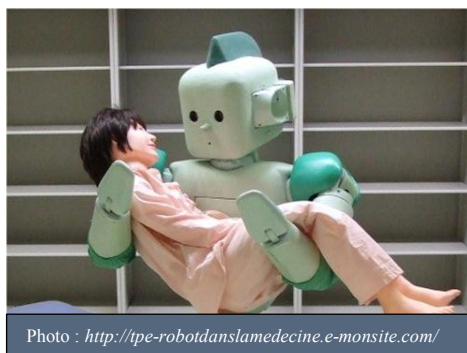
l'information qui laisse l'élève s'exprimer pleinement ? Comment croire que nous soyons les seuls, nous documentalistes, à pouvoir gérer ce problème universel sans appui d'une politique documentaire ? Enfin, n'est-il pas contradictoire ou pour le moins ambigu de plébisciter la documentation en mode technologique et de dénoncer en même temps le retrait des valeurs documentaires dans la population ?

- Recadrage du triptyque fondamental du document

Olivier Le Deuff recentre les missions du professeur documentaliste sur l'exigence de mise à disposition du document en distinguant les notions de document, d'information et de connaissance, en rappelant les principales caractéristiques d'une bonne diffusion des ressources : universelles, sûres, à jour, complètes, rapides et accessibles. Il redéfinit le triptyque du document, le triangle qui conjugue la forme, le médium et le sens. Il s'interroge sur l'application des fondamentaux parmi les usages numériques.

Par conséquent, il attire notre regard sur un dévoiement de la fonction documentaire. Les usagers de bibliothèques souffriraient d'une crise de l'attention, de la *capacité d'arrêt* sur le document, un véritable *état de minorité* (E. Kant) dont les seuls sauveurs seraient les professionnels de l'information et les professeurs documentalistes. Il évoque une rupture générationnelle avec les valeurs de la documentation, une crise qui va bien au-delà de la rupture générationnelle parents-enfants, une atteinte grave à la *culture ambiante* (B. Stiegler) et aux *technologies de l'intelligence* (P. Levy). Enfin, il nous confirme de façon bienvenue que la logique « ancienne » de bibliothèque, la *culture-texte*, s'oppose désormais au « tout numérique », que la notion de connaissance est confrontée à celle de donnée et que le document digital vient à la rescousse de ce livre papier décidément trop rival, trop exclusif et trop éloigné de notre désir irréprouvable d'accessibilité et de connectivité.

Tout ceci ne prête à aucune confusion. Tout ? Hormis le fait que le documentaliste soit à la fois le principal intéressé et l'absent fortuit de ce chamboulement intellectuel. Il suffit en effet de jeter un œil sur nos centres de documentation scolaires et de constater si les élèves se dirigent plus volontiers vers les étagères de livres ou vers les ordinateurs. Il faut surtout observer les usages de ces outils et évaluer leurs pratiques informationnelles. de se faire une idée sur cet convoquée par l'auteur ; des non-usagers de centres l'institution ne semble pas l'impact de cette fracture milliers de petites fissures autour de la brèche numérique dans laquelle nous nous engouffrons de gré ou de force. A cet effet, le plan Orsenna-Nyssen de développement pour les bibliothèques début 2018 fut une terrible occasion manquée, tout comme celui de M. Borloo pour la cohésion des territoires. Pour appliquer par exemple les préceptes de certains chercheurs comme notre confrère A. Serres dans cet ouvrage magnifique, quand il s'agit d'étudier la notion d'information selon le niveau d'autorité, de qualité, de fiabilité ou de pertinence. Comme V. Liquète qui souligne l'adage « *il n'y a pas d'information sans communication* » puisque les usages du document nous commandent désormais de soigner l'aspect relationnel, notre liaison avec le monde via les réseaux. Il s'agit de se replonger dans les fondamentaux de la documentation et de se demander si le « tout numérique » permet une projection orthogonale des principes documentaires de base. A ce sujet j'invoque davantage une perte de sens dans l'étude du document qu'un aiguillage habile vers la mise en réseau des informations.



2. TRAVAILLEUR DU SAVOIR ET ENJEUX COLLABORATIFS

- Obsolescence des outils numériques et des médias d'information

L'auteur oppose l'*adaptation* des outils numériques au principe d'*adoption* par les usagers. Dans le premier cas il s'agit d'une contrainte, d'une restriction, d'une certaine limitation de l'usage car l'individu n'est pas dans le contrôle de l'outil mais subit plutôt son utilisation de façon impersonnelle. Dans l'autre cas, l'utilisateur est plutôt en position de choix et il peut s'approprier l'outil pour en faire un usage personnel très enrichissant. Revenons donc à nos amis de la poussette, du volant et des chiens. Si la maman écoute de la musique ou passe des appels depuis son smartphone, il y a peu de chances qu'elle puisse son fils, pis elle peut le ici un phénomène et bien souvent (par rentrer sain et sauf à la évoquer le schéma mère de famille la musique pour son application sonore du au moins les feux rouges que notre automobiliste « grille » allègrement et en toute impunité. Lui aussi pourrait activer un système de lecture *type Sync* permettant de suivre la vie trépidante de ses amis, sans que sa tête penchée ne soit un danger potentiel pour les piétons. Enfin, il ne serait pas choquant de télécharger un « *Tinder* du chien » car au moins cela permettra à ces pauvres bêtes de trouver également des compagnons et l'occasion aux maîtres de les guider vers les canisites prévus à cet effet et non sur la pelouse des enfants.

J'en veux pour preuve l'incroyable déstabilisation des élèves quand il s'agit d'organiser une page Word, d'imprimer un document, de photocopier une page en recto-verso, de « fluoter » des phrases pertinentes dans un texte ou même d'utiliser la messagerie de l'ENT d'établissement.

entrer en connexion avec mettre en danger. Il y a d'adaptation car au final, miracle) tout le monde va maison. On pourrait d'adoption de l'outil si la choisissait de diffuser de bambin ou si une smartphone lui signalait

Que le lecteur me pardonne ces énumérations sordides mais vitales car l'obsolescence numérique commence son histoire dans la rue avant même d'entrer en bibliothèque ou sur les réseaux. De plus, on ne peut pas vraiment parler d'une caducité des outils vu l'offre permanente délivrée par la publicité et l'achat compulsif des consommateurs qui en veulent toujours plus. L'obsolescence est bel et bien intellectuelle, plus les systèmes d'information sont techniques et complexes, plus leurs utilisateurs sont négligents devant leur exploitation culturelle. J'en veux pour preuve l'incroyable déstabilisation des élèves quand il s'agit d'organiser une page Word, d'imprimer un document, de photocopier une page en recto-verso, de « fluoter » des phrases pertinentes dans un texte ou même d'utiliser la messagerie de l'ENT d'établissement. L'esprit critique ne peut s'exercer tant qu'on n'a pas résolu la problématique de convergence informationnelle des outils numériques. Ici l'instrumentation vient heurter de plein fouet l'*affordance*, c'est à dire l'ergonomie, l'adoption de procédés pour optimiser la plus-value cognitive de ces usages techniques.

Quant à l'utilisation approfondie des médias et des ressources en ligne, O. Le Deuff nous amène à différencier *incurie* et *curation*. Dans le premier cas, on délègue son intellect à une acceptation de flux d'information sans pouvoir en traiter l'essentiel, sans apporter de soin particulier à la sélection de ces données. Dans le second cas, il s'agit d'une réflexion sur la manière d'accéder à ces ressources mais aussi de se demander comment on va les utiliser pour diffuser à notre tour dans le cadre d'une veille participative par exemple. L'incurie relève des attitudes de détournement des outils à des fins primaires, ce sont les *tweets* ou *like* qui font le *buzz*, que l'on diffuse sans réfléchir (« *par goût du cocasse et de la contagion* ») auprès de sa communauté. Lorsque nous sommes dans une démarche de curation, nous cherchons à maîtriser la *monstruosité* du document, c'est à dire faire en sorte de retenir quelque chose de pertinent d'un comprendre, fastidieux voire *re-documentarisation*, de toujours à des fins de

L'obsolescence numérique commence son histoire dans la rue avant même d'entrer en bibliothèque ou sur les réseaux.

document qui paraît difficile à effrayant. Nous parlons donc de réécriture de l'information, communication mais en opérant

un traitement intellectuel. C'est ce qui caractérise les usages des chercheurs, des scientifiques et de tous les professionnels qui visent l'aboutissement de connaissances communes. Je ne ferai pas de procès d'intention aux élèves dans ce cas puisque c'est l'Ecole elle-même qui se charge de leur fournir des ressources via les manuels scolaires, les ressources institutionnelles en ligne et désormais (à mon grand regret de passeur culturel) les produits documentaires d'éditeurs ou d'hébergeurs privés au fort goût d'argent.

- Cohérence et accessibilité documentaire

Qu'elle soit lucrative ou non, je m'interroge en ce qui concerne cette tendance à considérer la veille collaborative comme la panacée des usages documentaires du XXIème siècle. Nous n'émettons aucun doute à ce que l'autorité d'un document prenne l'avantage sur la popularité d'un site indexé sur le web, quoiqu'il faille vraiment sonder l'état d'esprit « 100% digital » de nos nouveaux étudiants futurs diplômé(e)s... Mais qu'en est-il des collègues de discipline qui ne se posent pas cette question ? Qu'en est-il des niveaux hiérarchiques qui ne font émettre de fausses idées dans un flux descendant ? Même les éditorialistes (pour tant plus célèbres vantent naïvement le moteur de recherche américain comme réponse à toutes leurs curiosités ou lacunes. Si la validation des connaissances fonctionnait ainsi, on aurait droit à un monde vertueux aux échanges intellectuels synergiques et véritablement démocratiques. Or, l'information est une vraie matière première et elle peut prendre davantage de valeur que l'argent, l'eau ou même le pétrole dans certains contextes. Alors à quoi bon la partager et à quel prix ? Quel est l'intérêt d'une veille participative, de la dimension collective et massive de l'information ? L'auteur nous cite Paul Otlet pour qui la quête de l'information consiste plutôt en un travail individuel et encyclopédique : « *l'important réside plus dans le contenu que dans la forme, davantage le document que le support* ». Aujourd'hui, on est plus regardant aux fonctions des outils qui véhiculent les données que ce qu'ils nous offrent en terme de contenu. D'où la nécessité de se rapprocher des essayistes de la technique tels que Gilbert Simondon, comme le suggère l'auteur.

L'information est une vraie matière première et elle peut prendre davantage de valeur que l'argent, l'eau ou même le pétrole dans certains contextes.

On peut s'interroger sur l'efficacité d'une veille collaborative car le commun des usagers de réseaux sociaux n'a pas l'objectif du chercheur d'établir des liens vers des connaissances partagées, de mobiliser des savoirs info-communicationnels, d'accéder à une culture savante (V. Liquète). On est plutôt sur une quête de communication, de rapprochement basé sur la légende et le commentaire, une *Metaxu* du citoyen lambda, qui est d'ailleurs tout à fait légitime, qui peut même aboutir à des mouvements sociaux de masse (mouvement « gilets jaunes » de novembre / décembre 2018). Faire circuler l'information implique une dépossession de l'information qui s'oppose à la rivalité du livre, une gratuité qui s'exprime à travers le *crowdsourcing*, un enrichissement de l'accessibilité via le partage des métadonnées. Mais est-on en présence d'une valeur ajoutée propre à la connaissance, à l'appropriation du sujet ? Cela ne garantit pas pour autant la *conscientisation* du besoin d'information (C. Gardiès) au niveau du sujet qui réfléchit. Il me semble que la médiation documentaire n'est pas au rendez-vous tant que *l'épaisseur sociale* de la pratique informationnelle n'a pas été appréhendée. Dans ces pratiques diverses de communication sur les réseaux les internautes sont livrés à des dispositifs techniques dont la normalisation leur échappe. J'en veux pour preuve ces adolescents qui tombent en dépression (ou qui attendent à leur propre vie) sous les harcèlements électroniques de leurs « camarades ». De deux choses l'une, soit nous préférons supprimer l'usage de ces services car cela représente un danger pour le public scolaire, et auquel cas les parents doivent procéder également à une

Il s'agit de prévenir en investissant ces réseaux, ces chances de lien social, en insérant cet apprentissage dans l'environnement documentaire local.

censure familiale. Soit nous décidons d'utiliser ces outils de communication à des fins éducatives et d'épanouissement communicationnel. Il ne sert à rien de s'apitoyer sur des victimes de cyberharcèlement en invoquant le hasard, tel le psychologue adepte du « tout-caritatif ». Il s'agit de **prévenir** en investissant ces réseaux, ces chances de lien social, en insérant cet apprentissage dans l'environnement documentaire local, mais surtout sans retomber dans l'évangile magistrale de l'« internet sans crainte » ni dans le sermon du gendarme, certainement efficace dans l'instant mais non évaluable à long terme. Pouvons-nous assigner clairement ces pratiques informationnelles à un cursus scolaire ? Certes, mais en reprenant la définition de V. Liquète : « *L'objectif de la documentation est de mettre en communication ceux qui cherchent des sources d'information et ceux qui pourraient satisfaire cette attente* ». Le réseau collectif suffit-il alors, via le seul lien numérique, à assumer les exigences de cette médiation documentaire espérée ?

3. EFFETS COGNITIFS ET MYTHE DE L'AUTONOMIE SCOLAIRE

- Conservation des documents et de l'information documentée

Il semblerait que nous soyons à l'ère de la dématérialisation de l'information et du document. Or, je vois toujours autant de personnes s'affairer autour de la photocopieuse, qui reste l'objet central et indispensable de l'école du XXIème siècle. Où se situe le virtuel quand on installe des bornes wifi aux quatre coins d'un établissement ? Quand le Conseil Régional procède à un achat massif de tablettes imprime des milliers de pages d'imaginer la production individuelles ? Quand on omet d'énergie dépensée par 200 ordinateurs ? « *Enseigner sur tablette ce n'est pas distinguer les moments où de ceux où l'on peut très bien autonomiser* » [...] « *ni l'usage du numérique est utile, s'en passer* » (K. Mauvilly/P. mêmes dématérialisés, séparés de notre corps comme l'aurait dit un René Descartes méthodique. Mais au final notre philosophe aurait évalué lui-même l'impact sanitaire dévastateur de ces attitudes « digitales ». Le numérique peut être trompeur alors que la documentation reste honnête, c'est vraiment un *état d'esprit* comme une épreuve de force, elle met en tension tous les procédés sains qui concourent à l'information.

Il semblerait que nous soyons à l'ère de la dématérialisation de l'information et du document. Or, je vois toujours autant de personnes s'affairer autour de la photocopieuse.

O. Le Deuff semble convaincu de l'efficacité du PKM (personal knowledge management – gestion des connaissances personnelles). Je cite la définition très éclairante de la page Wikipédia : « *ensemble des procédés qu'un individu met en œuvre pour rassembler, rechercher, classifier et partager la connaissance au quotidien* ». Cet article renvoie à deux méthodes de sens différent :

- 1- en informatique on utilise les méthodes descendantes (*top-down*) dans le domaine du développement, parce qu'on en maîtrise en principe déjà les concepts dans le cadre d'une théorie qu'on met en œuvre.
- 2- dans le cadre de la recherche la méthode *bottom-up*, où on cherche à les faire émerger de la pratique.

Dans le cadre d'un système d'information il s'agit d'offrir des services, de « *donner les moyens* » (documentaires) aux usagers, d'aller au-devant d'un public virtuel « *qui n'est pas en face de soi* ». En fait, c'est le point sensible que je tenais à aborder car il me semble qu'il subsiste un premier malentendu. On doit reconnaître que les médiathèques, que tous les services documentaires ont acquis un niveau somptueux de diffusion, de présentation des documents. Il faut se réjouir de cette mise en réseau des documents d'archives, de

Est-il si important de numériser, de proposer des services en ligne toujours plus performants et interactifs si on ne s'est toujours pas mis au clair sur l'accompagnement à assurer auprès des usagers ?

proposer des services en ligne toujours plus performants et interactifs (*top-down* ou *push*) si on ne s'est toujours pas mis au clair sur l'accompagnement à assurer auprès des usagers et surtout sur l'accroche des non-usagers ? Je viens ici le dire avec force car nous sommes depuis trop longtemps dans l'impasse de cette approche française trop axée sur la sollicitude « clé en main » : l'intérêt général n'existe pas, c'est un oxymore grossier. J'entends plutôt bien commun, service public ou événement majeur qui rassemble. L'intérêt, lui, est motivationnel, il relève de l'**identité** du chercheur populaire, il est inutile pour le documentaliste/travailleur de « *savoir reconnaître un besoin d'information* » quand on aimerait surtout que l'individu le formule lui-même pour rebondir dans sa recherche. « *Le besoin d'information est une sensation* » (B. Simmonot), le corps et l'esprit se rejoignent dans l'intention et l'action. L'intérêt est une impulsion personnelle ; chez l'enfant elle constitue la matière première, la motivation intrinsèque indéfectible que l'éducateur doit surtout faire verbaliser par ses jeunes (A. S. Neil). La prise en compte de l'intérêt responsabilise l'utilisateur (*bottom-up / pull*), au-delà d'une obsession de complétude illusoire dont s'efforce la veille documentaire, mais qui ne peut jamais être exhaustive.

Cet intérêt se retrouve par exemple dans la capacité instinctive des individus à classer les choses. Ainsi, la *folksonomie* (classement par le peuple) n'est pas valorisée par l'auteur alors qu'elle me paraît plutôt intéressante car elle est bien plus qu'un « *système post-it* ». Si le professionnel de l'information ne s'intéresse pas à ce classement, à ce biais de l'individu, alors il discrédite utiliser ces méthodes. A justifier l'opacité de ses indispensables la valeur de peut se vanter de ne pas techniques et taxinomiques vie quotidienne ? Les l'auteur renvoient à des ils ne sont pas vraiment à qualifier de « *négligences, d'absences de besoin d'information ou d'échecs de communication* ». Personnellement, je ne me retrouve pas dans l'incarnation du professeur documentaliste qui se proclame « *travailleur du savoir* » exclusif ! Dominique Wolton, directeur de recherche au CNRS, vient dénoncer (quotidien régional « L'Union » du 17/12/2018) le voyeurisme des réseaux sociaux, la démagogie des médias et l'absence de recul des journalistes. Mais il appuie également sur la plaie civique en sous-estimant le potentiel informatif du citoyen : « *Aujourd'hui on tend le micro à n'importe qui ! [...] L'information ce n'est pas la demande mais l'offre. [...] L'événement des vegans ou des gilets jaunes ce n'est pas représentatif d'une vérité.* ». Alors, comment faisons-nous pour nous exprimer, nous les citoyens de classe moyenne ou populaire sans titre ni prestige, au discours expert affuté mais étouffé par l'anonymat ? Si nous voulons « *donner de l'amour et de l'espoir aux gens* » comme le prône M. Wolton alors nous devons laisser la parole à qui le souhaite, sortir de la prétention avérée de mieux savoir les choses sans vouloir les partager car le principe d'horizontalité numérique ne s'y prête pas. Aussi, les centres documentaires risquent d'être toujours considérés comme « *élitistes et trop proches de l'école* ». O. Le Deuff se trouve ici face au terrible paradoxe du métier, une confusion simultanée autour de la posture du professionnel et de l'individualisation de son « client ». Il me semble opportun de lui venir en aide, non par prétention mais par une extrême sensibilisation à ces problématiques. Je viens alimenter le débat, tenter de le réactiver car l'autonomie de l'élève est un feu dormant (semble-t-il) depuis les années 1990. Je n'en démords pas, il ne faut pas « *modérer l'enthousiasme pour l'autonomie* » ! Et à l'inverse, il faut encourager le fait « *qu'il est possible de se passer de la médiation des professionnels* » via la *débrouillardise* décrite par P. Cazeneuve. Il en va du prestige du documentaliste professeur justement, de son

Nous sommes depuis trop longtemps dans l'impasse de cette approche française trop axée sur la sollicitude « clé en main » : l'intérêt général n'existe pas, c'est un oxymore grossier [...] L'intérêt, lui, est motivationnel, il relève de l'identité du chercheur populaire.

Alors, comment faisons-nous pour nous exprimer, nous les citoyens de classe moyenne ou populaire sans titre ni prestige, au discours expert affuté mais étouffé par l'anonymat ?

efficacité discrète, de cette humble capacité à tirer les jeunes lecteurs vers le haut, à accompagner ces efforts scolaires d'une médiation documentaire. Michel Foucault disait que « *le propre du savoir est d'interpréter les choses* », je souscris plutôt au discours des personnalités suivantes, qui poussent à aller beaucoup plus loin dans ces actes intellectuels, il faut les éprouver dans le mouvement. Il faut « vivre le truc ! » comme me disait ma collègue de lycée. L'action (J. Dewey, O. Decroly), l'éducabilité, la problématisation et la différenciation (P. Meirieu, L. Allal), la communication et le libre intérêt (C. Freinet, A. S. Neil), la reliance et le respect (M. Montessori, J. Korczak), tous ces fondamentaux rejoignent bel et bien la documentation scolaire. Je me permets d'ajouter la théorie de la motivation (Albert Bandura, Jean-Pierre Famose), la notion d'environnement éducatif et le jeu (Roger Caillois, Peter Gray) à ce thème « autonomie intellectuelle ». Aussi, la métacognition, la culture de l'information sont des domaines qui nous emmènent plus loin que l'éducation aux médias et à l'information (EMI).

Dans un mémoire de recherche qui a laissé pantois tout un département de sciences sociales et communication à Reims en 2016, je parlais de « *bien-être documentaire* », c'est à dire que j'approuvais l'idée que « *média en puissance* » j'avais même qu'il était sentiment de réussite en travail documentaire. mise en relation des champs, classement, d'archivage, de recherche d'information, de confrontation avec des pairs, mémoires et aux thèses universitaires n'est pas réservée aux érudits de la classe savante. Elle a évolué au fil des siècles, il s'agit de la transmission orale entre Platon et Socrate, l'évolution de la *scriptura continua* vers la ponctuation (livre de Kells), de la prise de notes en classe (Erasme) vers l'imprimerie de Gutenberg,... O. Le Deuff ne semble pas prompt à « *considérer l'usager comme un documentaliste potentiel* ». Je pense au contraire que chacun s'improvise dans ces missions documentaires, aussi bien les enseignants, leurs élèves que le grand public. D'où l'intérêt de ne pas faillir dans notre mission en cédant à la condescendance. Pourquoi devrait-on privilégier en outre la facilité numérique et occulter les techniques intellectuelles ? Pour faire plaisir aux *physiologistes de la connaissance* (N. Carr) que l'on trouve désormais en masse parmi nos pairs ? Pour qu'ils (elles) justifient leur bouclier numérique contre la crainte de situation frontale avec les groupes-classes ? Pour renforcer le statut des informaticiens de l'éducation ou de la culture qui dévorent notre espace de pédagogie et de savoir ? Avant de conclure cet article abordons la dichotomie du texte contre le numérique sur fond d'autonomie intellectuelle.

- [Opposition entre culture du texte et le tout numérique](#)

J'ai choisi d'aborder le thème de l'autonomie intellectuelle car il me semble que c'était l'un des buts avoués de Paul Otlet, à travers son objectif d'universalisme : faire en sorte que tous puissent avoir accès à la connaissance du monde. Plus d'un siècle plus tard, l'ambition s'est réveillée sous l'impulsion des géants du web, par des moyens technologiques très puissants, et à la fois si envahissants qu'on ne peut que d'une démarche qui se veut commerciale et aura compris que je ne partage optique d'absolutisme, même si devant son hégémonie. Au-delà reste un objectif que Larry Mark Zuckerberg n'atteindront

Michel Foucault disait que « *le propre du savoir est d'interpréter les choses* », je souscris plutôt au discours des personnalités qui poussent à aller beaucoup plus loin dans ces actes intellectuels, il faut les éprouver dans le mouvement. Il faut « vivre le

chaque individu était un (Divina Frau-Meggs), apte à ressentir un fort construisant son propre L'effort de définition, de de conceptualisation, de production écrite, de communication et de cette méthode propre aux

Il reste un objectif que Larry Page, Sergey Brin, Bill Gates et Mark Zuckerberg n'atteindront jamais : faire en sorte que l'individu puisse activer (via le numérique) les neurotransmetteurs propres à l'action dans l'apprentissage.

se questionner sur l'efficacité curieusement à la fois anthropologique. Le lecteur pas l'esprit Google dans cet nous devons nous incliner de la démonstration de force, il Page, Sergey Brin, Bill Gates et jamais : faire en sorte que

l'individu puisse activer (via le numérique) les neurotransmetteurs propres à l'action dans l'apprentissage. L'acétylcholine, la dopamine et la noradrénaline sont-ils mobilisables à souhait en surfant sur les algorithmes ? Les enzymes Kinase-A et gènes ADN de la mémoire viennent-ils également consolider nos souvenirs lorsque nous consultons un environnement numérique ? Les « GAFAM » ont trop vite éludé le processus humain de mémorisation qui ne se réduit pas simplement au schéma de récompense. Sont-ils si malicieux au point de nous faire croire au principe de reproduction artificielle et mécanique des processus synaptiques ? Ou plutôt ne se sont-ils jamais penchés sur ces phénomènes naturels, par suffisance, paresse, incompetence ou par naïveté tout simplement ?

Le principe d'auto-information est authentique, l'acte documentaire est plus fort que le moulinage des moteurs de recherche, le recoupement des sources d'autorité plus profond que le hit de popularité des sites, la classification encyclopédique plus pertinente que le *page rank*, l'étude en bibliothèque plus puissante que les explorations abyssales dans les pages web, la sérendipité physique plus saine que l'égaré des réseaux sociaux et de l'infini des liens hypermédias. Je le sais pour être arrivé à un niveau professionnel qui ne m'était pas destiné (petit-fils d'ouvriers né d'un foyer familial volcanique) mais auquel je me suis hissé suite aux réflexions, aux rencontres, aux chutes, aux traversées noires, à la force du stylo et des jambes mais jamais grâce aux clics d'un cadre de vie équipé.

Il est certain que s'exercer dans un cadre on ne maîtrise pas les codes L'accueil est à privilégier

Céline Alvarez avait souligné l'importance de la reliance à l'école dans son ouvrage consacré à la petite enfance mais cela serait vraiment surprenant de ne pas pouvoir appliquer ces préceptes de l'accompagnement auprès des adolescents voire des adultes.

Le second malentendu. Céline Alvarez avait souligné l'importance de la reliance à l'école dans son ouvrage consacré à la petite enfance mais cela serait vraiment surprenant de ne pas pouvoir appliquer ces préceptes de l'accompagnement auprès des adolescents voire des adultes. En effet, la communication, la confiance et la bienveillance ne sont pas des effets de mode ni des produits à commander « clé en main » auprès de sociétés commerciales, ce sont des phénomènes originellement humains qui conditionnent également l'apprentissage. O. Le Deuff définit cet accompagnement par le mot *discrétisation*, d'une terminologie « monstrueuse », comme si on évoquait les *fake news* ou le *mind mapping*. Bien que je sois très anglophone ces notions gagneraient à être efficaces si on les nommait par des termes simples (ex : accueil, source non vérifiée ou organiser la pensée) qui renvoient à une réalité pédagogique. Si la discrétisation consiste à « faire à la place de », montrer aux autres qu'on sait mieux, garder pour soi, ne pas accueillir en mode « SBAM hôtelier » ou ne pas mettre l'utilisateur dans un contexte de confiance alors il vaut mieux rester discret en effet pour ne pas être soi-même discrédité.

Aussi, il faut vraiment se préoccuper du fait que « les jeunes générations ne conçoivent pas les objets techniques dans une perspective pédagogique ou d'acquisitions d'informations et de connaissances ». L'objectif de favoriser la réussite chez l'élève exige simplement une posture enseignante *asymétrique* (P. Meirieu) dans la relation pédagogique. Le second malentendu français consiste à penser que l'accueil est accessoire en-deçà de l'exigence du travail de la tâche. Les attitudes de bienveillance et d'humilité sont primordiales en bibliothèque comme en classe. On ne peut pas invoquer l'absence de concentration sur le document, d'une transmission de savoir-faire documentaire et proclamer en même temps l'exclusivité de ses compétences en tant que professeur documentaliste tout en occultant l'importance de l'autonomie pour moi est l'**autonomisation** pas seulement de « la capacité autres » comme le dit l'auteur

Le second malentendu français consiste à penser que l'accueil est accessoire en-deçà de l'exigence de travail de la tâche.

l'autonomie ne peut documentaire inconnu dont de fonctionnement. mais, encore une fois, il me

intellectuelle. La seule issue de la personne car il ne s'agit à agir seul sans l'aide des mais plutôt de « disposer

librement de soi-même » (Larousse 1987), de faire preuve d'ingéniosité, d'efforts et de réactivation des savoirs acquis, au contact réel des autres. Or, lorsqu'on se penche sur ces principes de discrétisation à la notre documentation automatisée, une un report à des (soi-disant inéluctable sur la les individus. En bibliothèque municipale ou universitaire, il me paraît toujours incompréhensible d'observer des agents qui ne joignent pas le sourire, le tact ou l'attention à la technicité de leurs savoir-faire documentaires.

On ne peut pas faire l'économie du travail autonome ni des méthodes actives, le numérique n'est pas à confondre avec la documentation ni un

personne on s'aperçoit que actuelle propose plutôt une relégation à des machines, connexions numériques interactives) et l'impasse médiation physique entre

L'erreur fatale serait de croire que nous avons raison d'occulter la culture papier pour l'attractivité des outils numériques. Il est défendu de baisser trop vite les bras devant la crise de l'attention des élèves ou leur manque d'effort. En tant que professionnel de la documentation nous « *ne confions pas un rôle* » aux usagers de bibliothèque mais nous sommes aptes justement à leur proposer l'accès au meilleur contenu ou réseau intellectuel, d'organiser l'espace pour qu'ils puissent le jouer (ce rôle) à **leur** façon. Ici est le cœur de l'autonomie.

Conclusion

Au risque de troubler l'ordre de la profession très ancrée scientifiquement et issue des disciplines dites « nobles » telles que l'histoire-géographie, les lettres ou le corps des bibliothécaires, je tenais à produire cette réflexion à la lumière de mon propre parcours, en anglais, en EPS et surtout en confrontant celle-ci aux multiples expériences éducatives vécues sur le terrain avec les élèves. L'important réside dans l'acte même de documentation de l'élève, de ses pratiques informationnelles en classe et hors contexte scolaire (A. Cordier). On ne peut pas faire l'économie du travail autonome ni des méthodes actives, le avec la documentation ni un but profession) de donner vie à ces colloques, des enquêtes, de les soumettre à l'épreuve puisque c'est cette exigence l'institution Education pratique demande une humilité

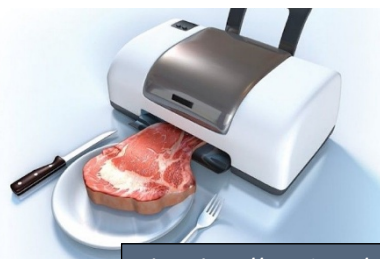


Photo : <https://steemit.com/>

numérique n'est pas à confondre en soi ! Je défie quiconque (de la idées, de les faire sortir des exprimer dans la réalité et de les implacable de la pédagogie d'évaluation qui sied à Nationale. Or, l'application telle que les mots savants ne

suffisent plus devant les adolescents. Numérique ou pas, la documentation doit faire partie intégrante des usages de classe et hors-école dans le sens où elle renvoie l'individu à sa propre autonomie. S'il est bien question ici de former des citoyens libres « *parce qu'ils maîtrisent les outils qui leur permettent de comprendre le monde dans lequel ils vivent et d'œuvrer à sa transformation* » (Gérald Chaix – Revue Administration & Education n° 147 – sept. 2015). Dans une société qui se transforme sur le plan moral nous sommes redevables d'une analyse au bénéfice des futures générations. Nous avons à nous interroger sur ces pratiques numériques qui prennent le pas sur les modèles classiques de l'intelligence, sur notre façon d'appréhender la fonction documentaire et, dans un cadre plus général, sur notre représentation éthique du monde. « *Il faut du temps pour que le cerveau transcende l'implication immédiate du corps, commence à comprendre et à ressentir les dimensions psychologiques et morales d'une situation* ». Cette phrase de Mary Helen Immordino - Yang cristallise ce paradoxe qui oppose notre société high-tech aux maux sanitaires qu'elle engendre elle-même. Un autre chercheur (Michael Merzenich) évoque quant à lui des « *conséquences mortelles* » à nos pratiques numériques quotidiennes et multitâche. L'autonomie intellectuelle peut-elle être un enjeu populaire en France ? Pour rejoindre enfin l'épanouissement et la démocratie, pour contrer ces catastrophes morales nommées disruption technologique, intelligence artificielle et robotisation.

Bibliographie

- Alvarez, Céline. *Les lois naturelles de l'enfant*. Ed. Les Arènes, 2016.
- Carr, Nicholas. *Internet rend-il bête ?* Robert Laffont, 2010.
- Cordier, Anne. *Grandir connectés, les adolescents et la recherche d'informations*. C&F Editions, 2015.
- Immordino-Yang, Mary Helen. *Emotions, Learning and the Brain: Exploring the educational implications of affective neuroscience*. W.W. Norton & Co, 2015
- Le Deuff, Olivier. *La documentation dans le numérique*. ENSSIB, 2014.
- Liquète, Vincent. *Représentations et pratiques informationnelles dans le champ documentaire scolaire*. In: *Spirale*. hors-série n°4, 2005. pp. 147-163.
- Mauvilly Karine ; Bihoux, Philippe. *Le désastre de l'école numérique*. Seuil, 2016.
- Merzenich, Michael. *Soft-Wired: How the New Science of Brain Plasticity Can Change your Life*. Parnassus Publishing. LLC, 2013.
- Serres, Alexandre. *Dans le labyrinthe. Évaluer l'information sur internet*. C & F Editions, 2012